Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 29/04/2025

²⁵S²LO~

CC PETITE CAMARGUE - BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE CNES - DM (pro

ID: 030-243000593-20250422-D_2025_04_37BIS-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de membres présents 20 Nombre de suffrages exprimés : 29 VOTES :

Pour: 2S Contre: S Abstentions 4

Date de convocation : 16/04/2025

Présenté par M. le Président (1), A Vauvert, le 22/04/2025

Délibéré par l'assemblée l'assemblée délibérante (2), réunie en session A Vauvert, le 22/04/2025 Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée délibérante (2),(3).

AMROUT Leila	Excusão
BELAOUNI Nadia	Abraulo
BENEZET Véronique	
BERRUS Éric	SB.
BRUNDU André	#-
CALBA Carole	Absente excusée
CAYZAC Mylène	tul
CHALMETON Francine	
CHOPARD Annick	Alapard
DENAT Jean	Tevpus
EMMANUELLI Laurence	(Miller W)
ESPUCHE Christiane	Procuration (. Sconnaca)
FRANC Jean-Paul	Pror wation à V. VAUTEN
GARNIER Serge	excuse
GERAUD Jean-Paul	1 Parties
GUYOT Katy	Prormation J. NEWAT
KUFFER Martine	NO.
LEBOIS Didier	El-
MAUMEJEAN Bernadette	exime
	1 5 1 1/2 10

CC PETITE CAMARGUE - BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE CNES - DM (

Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 29/04/2025



V - ARRETE ET SIGNATURES

ID: 030-243000593-20250422-D_2025_04_37BIS-DE ARRETE ET SIGNATURES A

MEGIAS André	Arounation à IPGeraud
MEIZONNET Jean-Louis	excuse
MICHALSKI Elisabeth	Procumbart. Confirmati
MOUSSA Farouk	Promotion F. Chalheton
OUJEDDOU Rachida	Jackiele.
PASCAL Bruno	TO SERVICE SER
PEREDES Jérémy	und:
PINON Isabelle	(A)
RIOS Sandrine	e xcusee
RUBIO Rodolphe	DICHURA CHOPARD
RUIZ Nelly	1000
SOMMACAL Christian	55
TENA Joël	Sav ,
THOMAS Jean-François	Production à N. CAYZAC
TICHET Christophe	Absent
TOUHAMI Mohamed	Promotion of B. PASCAL
TURRIBIO Françoise	Vui hiz
VAUTRIN Věronique	OW .

Certifié exécutoire par M. le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A Vocurer L. Le 22.04.2025

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.